



Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle du 25 avril 2024

*Cette Assemblée générale annuelle a lieu 79 rue de Tocqueville à Paris,
avec possibilité de connexion vidéo (ZOOM) pour certains participants.*

Présents : Catherine BOSSU (zoom), Yves DECALF, Christian DELATTRE (zoom), Dominique ENGALEC (zoom), Frédéric FOSSATTI, Gérard LEMARINIER, Stéphane LANDAIS, Sylviane LE LIBOUX, Jacques RIVOALLAN (zoom), François THISSE, Jacques VASSEUR (zoom), Yves VERHAEGHE, Alain VILATTE.

Excusés (ou absents) : Philippe CHAZELLE, Dominique CLINCKX, Jean-Luc LEYMARIE, Pierre-Paul SCHLEGEL

22 pouvoirs ont été transmis au secrétariat et au président, ils seront comptabilisés pour les votes.

Notre secrétaire administrative Madame Célia PAILLARD assiste à la réunion.

L'Assemblée générale débute à 10h35, le président constate que plus de 1/30ème des membres du syndicat sont présents, ou représentés, ce qui conformément aux statuts permet de valider les délibérations et décisions.

En suivant l'ordre du jour :

Rapport Moral et d'Activité 2023 : il est fait par le secrétaire général Yves VERHAEGHE. Communiqué à tous les présents, il sera envoyé à tous avec ce compte-rendu.

Notre Conseil d'Administration, outre l'AG annuelle du 20 avril 2023, s'est réuni à 3 reprises, le 20 avril, le 21 septembre, et le 18 janvier 2024.

Notre président a comme chaque année fait paraître 6 circulaires ou notes d'information, et 2 actualisations du guide de la retraite (18 août 2023 et 18 avril 2024).

Ce rapport n'appelle aucune remarque particulière des présents, et après vote, il est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier 2023 et compte d'exploitation, présenté par le trésorier Gérard LEMARINIER, il sera également adressé à tous les présents, il témoigne de la bonne santé financière de notre syndicat : 321 cotisants en 2023 (- 14 !).

20 500,00 € de recettes (dont 19 576,00 € de cotisations individuelles et 924 € de cotisations groupées comme « personne morale »), avec l'excédent de 25 233,64 € en 2022, le solde positif es de 45 733,64 €.

Les dépenses se montent à 11 076,93, dont 6 484,00 € pour le GESMED, le reste des frais de fonctionnement est réduit, d'autant que 2 réunions de 2023 ont eu lieu en visio-conférence diminuant d'autant les remboursements de frais de déplacement ! 20 000,00 € ont été déposés sur le compte sur livret qui atteint 66 721,71 €.

Le résultat de l'exercice se monte donc à 14 656,71 €, le compte en banque au 31/12/2023 est à 14 656,71 €.

Bien sûr les participations en visio-conférence ont un impact très bénéfique sur les comptes, pour le reste nos dépenses sont stables.

Après lecture par le président du rapport du vérificateur aux comptes José LAPCHIN, qui n'a pas pu être présent, mais lui a donné son pouvoir, lequel certifie que ces comptes semblent réguliers et sincères et propose de donner quitus au trésorier, le **vote pour à l'unanimité des présents et représentés** le confirme. José LAPCHIN signale toutefois, comme en 2023, une très légère diminution du nombre de nos adhérents, et souhaite une reprise des séances d'informations sur la retraite, qui génèrent habituellement de nouvelles adhésions. Le président le confirme et insiste sur la nécessité de recruter des médecins en activité, donc de rajeunir notre syndicat.

Le budget prévisionnel prévoit des dépenses de fonctionnement stables, mais les frais de déplacements et de réceptions vont bien entendu reprendre, à suivre donc. Dans l'immédiat la bonne situation financière incite à garder la cotisation annuelle à 66 € pour 2025, Christian DELATTRE se demande si on ne baisserait pas cette cotisation, ce qui augmenterait peut-être le nombre d'adhérents, et souligne que notre but n'est pas d'épargner ? Le président et le trésorier rappellent qu'il y a quelques années notre situation financière était très préoccupante, et que la baisse des cotisations n'a que très peu d'impact sur le nombre d'adhérent, la prudence est donc le maintien : **adopté**.

Gérard LEMARINIER souligne enfin le rôle remarquable et très efficace de Célia PAILLARD, et demande à l'assemblée de l'en remercier, et de la féliciter, ce qui est fait à l'unanimité.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration : 4 membres du CA sont sortants et rééligibles pour 3 ans : Dominique CLINCKX (collège des conjoints survivants) qui ne souhaite pas se représenter, et dont on rappelle ici la remarquable collaboration depuis tant d'années, et en particulier ses excellents rapports annuels des colloques et de l'AG annuelle de la CARMF ; c'est l'occasion de lui renouveler (en son absence) notre reconnaissance nos remerciements. Catherine BOSSU, Yves VERHAEGHE et Alain VILATTE se représentent ; il y a aussi 3 nouveaux candidats les Docteurs Philippe CHAZELLE, Béatrice FAZILLEAUD, et Sylviane LE LIBOUX. Ces 6 candidatures sont acceptées à l'unanimité, notre Conseil d'Administration comptera désormais 18 membres, nous pourrions en avoir 21.

Actualités Retraite : présentées sous forme de power-point par le président Yves DECALF, il est joint à ce compte-rendu.

L'essentiel de l'actualité est cette année la tenue des élections de délégués dans les collèges cotisants et retraités, qui a déjà débuté avec les votes en cours jusqu'au 2 mai. Les résultats sont prévus le 14 mai (cotisants) et le 16 (retraités). Nos candidats reprennent le slogan : « sauvegarder nos retraites et construire leur avenir ».

Nous avons réalisé une campagne active reprenant le thème essentiel du rattrapage des 3 régimes, et en particulier la Complémentaire CARMF en retard sur l'inflation (année blanche en 2023), et l'ASV toujours très mal valorisée, malgré les promesses, il reste à attendre.

Les élections des administrateurs et administrateurs suppléants auront lieu ensuite, après dépôts des candidatures du 21 mai au 5 juin, les votes sont attendus du 14 juin au 4 juillet, les résultats seront connus le 12 juillet, et notifiés individuellement le 15 juillet.

Le président propose une réunion en visio-conférence le 23 mai à 17 heures pour analyser les résultats des délégués, et désigner des candidats administrateurs (titulaires et suppléants).

En l'absence de **Questions diverses** le président Yves DECALF clôture l'Assemblée générale annuelle à 12 heures 08 après épuisement de l'ordre du jour.

Yves VERHAEGHE Secrétaire Général du SN-MCR.